

La question posée à la S. C. roulait sur l'intention du testateur ; voulait-il principalement imposer à ses héritiers une obligation personnelle, qui s'éteindrait avec eux ; ou voulait-il d'abord une fondation de messes qui serait perpétuelle ?

Consulté à ce sujet, le Cardinal Vicaire a répondu que, nonobstant les expressions : *chaque année et chaque mois*, rien n'indique la volonté du testateur d'assurer la perpétuité de sa fondation, ni même une fondation proprement dite. Il a donc entendu imposer à ses héritiers une charge personnelle.

Une page de M. de Saint-Bonnet

"Le peuple, dit M. de Saint Bonnet, c'est l'homme social qui n'a pas encore pris, ou qui n'a pas su prendre son développement. Il est enfant, et il en a la crédulité. Allez vers lui et dites : Tous les hommes sont égaux : il le croit ! Tous doivent être également heureux : il le croit ! Si les hommes ne sont pas heureux, c'est la société qui en est la cause, il le croit ! Cette société, il faut la démolir pour la reconstituer sur d'autres bases : il le croit ! A toi de le faire, tu es souverain : il le croit ! Tu es législateur, toi maçon, coutelier, cordonnier, sois notre représentant, fais nos lois : il croit que c'est à lui de les faire, qu'il a tout ce qu'il faut pour cela ! Il part, il pose le pied sur la mer, comme le lui a dit son prophète... C'est lorsqu'il se noie qu'il ne voudrait plus croire, si l'orgueil ne l'a déjà réduit à l'état d'insensé."

"C'est un principe de l'histoire et un principe de raison, dit-il, un peuple, quel qu'il soit, est aussi incapable de se sauver ou de se relever par lui-même, qu'une race sauvage de passer par elle-même à la civilisation. Il ne peut pas se sauver par cela même qu'il est le peuple, c'est-à-dire cette portion de la société qui n'est pas faite, mais qui progressivement se fait par cette autre portion qui lui apporte les grands sentiments, les lumières et le capital. De là, quand l'aristocratie est perdue, tout est perdu.

"Tout peuple abandonné à lui-même retourne à l'état sauvage ou à la conquête."

Un raisonnement topique

La Réforme sociale rapportait, dans son numéro du 1er janvier